

Accueil de loisirs de Valognes

Du 8 juillet au 16 août 2024

ACM Les Barbelottes (3-12 ans)
Rue Alexis de Tocqueville - 50700 Valognes



Communes partenaires :

Brix - Colomby - L'Étang-Bertrand - Lieusaint - Montaigu-la-Brisette -
Négreville - Saint-Joseph - Saussemesnil - Tamerville - Yvetot-Bocage





Horaires d'accueil et informations



Nous accueillons vos enfants
selon les modalités suivantes :

Journée avec le repas : 8h00 - 18h00

Matin : 8h00 - 12h00

Matin avec repas : 8h00 - 14h00

Après-midi avec le repas : 12h00 - 18h00

Après-midi : 14h00 - 18h00

Les repas du midi et les goûters sont fournis par nos soins.



Plus d'informations

Réunion d'information **le 26 juin 2024 à 18h00**, salle Léopold
Delisle 50700 Valognes

Portes ouvertes **à partir de 10h00 le samedi 6 juillet 2024**
à l'accueil de loisirs

- Permanences les mercredis 5 et 19 juin et le 3 juillet 2024 de **14h00 à 17h00** à la salle Léopold Delisle 50700 Valognes.
- Accueil téléphonique (à partir du 13 mai): **06 77 36 23 50**
les lundis et vendredis de **14h30 à 16h30**
Mail : direction.valognes@francas50.fr



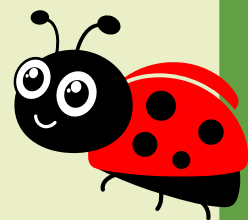
Modalités d'inscription

Pour pouvoir inscrire votre enfant, vous devez établir un dossier d'inscription auprès de la direction des Francas de la Manche.

Pour que le dossier soit complet, vous devez nous retourner les éléments suivants par mail :

direction.valognes@francas50.fr

- La fiche sanitaire de liaison complétée et signée
- La fiche de réservation complétée et signée
- La photocopie du carnet de vaccination de l'enfant
- La photocopie de l'attestation d'assuré social
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- La photocopie du livret de famille
- La photocopie de la carte allocataire (CAF ou MSA)



Le dossier est à rendre au plus tard 24h00 avant la venue de l'enfant.



Le dossier d'inscription est disponible :

- Sur le site internet www.francas50.fr
- Au sein de la direction Sport, Jeunesse, Vie Associative de la ville de Valognes
- Auprès des mairies des communes partenaires

Les modifications et annulations sont à nous communiquer au plus tard **la veille avant 9h30**. Passé ce délai, la journée vous sera automatiquement facturée.

Tarifs, paiements et facturations

La tarification est déterminée en fonction de votre Quotient Familial CAF ou MSA au moment de l'inscription.



Tranches		Demi-journée sans le repas	Demi-journée avec le repas	Journée avec le repas
1	Moins de 400€	3.60€	6.80€	8.90€
2	De 401 à 550€	4.10€	7.40€	9.80€
CAF COPALE Jusqu'à 500€		1.80€	3.50€	4€
3	De 551 à 700€	4.60€	8.50€	11.10€
CAF COPALE De 511 à 620€		3€	4.30€	5.50€
4	De 701 à 850€	5.30€	9.50€	12.60€
5	De 851€ à 1000€	5.90€	10.40€	13.80€
6	1001€ et +	6.70€	11.40€	15.40€
Hors Valognes et communes partenaires		8.80€	14€	20.50€

Les bénéficiaires des dispositifs "COPALE" et "bons vacances" se voient appliquer les tarifs conventionnés avec la CAF ou la MSA.

Les factures sont établies par les Francas de la Manche. Elles vous seront transmises par courrier ou remises en main propre par la direction de l'Accueil de Loisirs. Les chèques vacances et CESU "non dématérialisés" sont acceptés.